

Fiche action	34.1	Poursuivre la structuration de l'offre enfants-famille en développant l'offre de courts-séjours
Dispositif		CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE RHÔNE ALPES
Contrat	DV1A	Bassin de Bourg-en-Bresse
Axe	3	Développer une économie durable et créative
Objectif	34	Conforter le positionnement touristique du territoire

Contexte :

Depuis 2005, le travail commun de développement touristique est concentré sur la mise en réseau des partenaires et la structuration de l'offre touristique à destination des touristes mais aussi des habitants dans leur cadre de vie. Un important travail sur le positionnement de l'offre à destination des enfants et de la famille doit être pérennisé afin de permettre une consommation de qualité sur quatre saisons.

La synergie territoriale pour la création, la promotion et la commercialisation de l'offre touristique globale doit être structurée et développée afin de favoriser le développement économique du territoire.

En amont de cette commercialisation, doit être favorisé le développement d'hébergements innovants en lien avec le positionnement choisi du territoire, respectueux de l'environnement et des principes du développement durable.

Par ailleurs, le Syndicat Mixte du bassin de Bourg-en-Bresse affichera sa volonté d'encourager un tourisme de proximité accessible à tous en développant le tourisme adapté. Afin de répondre aux enjeux liés au tourisme adapté, un candidature a un Contrat de Territoire Tourisme et Loisirs adapté sera déposé en parallèle au Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes.

Description :

Le travail initié dans le C.D.R.A. sur la structuration de l'offre enfants - famille peut encore être complété mais aujourd'hui, située dans un environnement concurrentiel très fort, l'offre spécifique doit être plus visible.

Il est nécessaire d'informer et de former le réseau de professionnels, de diffuser de l'information, de créer des liens et des synergies avec le monde économique, culturel et sportif.

Afin de rendre lisible l'offre aujourd'hui existante, un travail sur le développement d'une production d'offres « courts séjours » adaptée à la clientèle ciblée par le territoire à savoir la famille, doit être mené avec l'ensemble des partenaires.

La création d'une offre de courts séjours ciblée, doit s'appuyer sur des hébergements innovants et de qualité pouvant satisfaire les nouveaux besoins de la clientèle au regard de l'évolution des comportements touristiques, dans le souci du respect de l'environnement et du développement durable.

Un règlement d'attribution validé par le Comité Syndical fixera les modalités d'interventions sur les hébergements.

La Région Rhône-Alpes pourra intervenir sur :

- un plan d'actions et de formation s'inscrivant dans la continuité des actions enfants-familles initiées dans le C.D.R.A. précédent. Avec l'objectif de mettre en place des produits de qualité à destination des familles, des enfants et des scolaires.
- le développement d'un plan de communication-information avec des outils adaptés à la cible enfants-familles.
- le développement d'hébergements innovants cohérents avec la stratégie territoriale (un règlement fixera les priorités et modalités d'aide du territoire) dans l'objectif de développer les courts séjours sur le territoire. Ce financement viendra en articulation avec les possibilités liées au Chéquier expertise régional.

Périmètre concerné par cette action et degré de transversalité :

Bassin de Bourg-en-Bresse et une partie du territoire du C.D.R.A. Plaine de l'Ain (C.C.Bugey - Vallée de l'Ain, C.C.Pont d'Ain - Priay - Varambon, O.T.I. Pays de Cerdon - Vallée de l'Ain, S.I.I. Pont d'Ain - Priay -Varambon)

Bénéficiaire : Syndicat mixte porteur du C.D.D.R.A., E.P.C.I.

Responsable local du projet : Véronique GUILOT, chargée de mission tourisme

Syndicat Mixte Cap3b

68, avenue de Parme - 01000 Bourg-en-Bresse

TEL : 04 74 47 25 40

vguillot@orange.fr

Partenaires associés : Les E.P.C.I. du territoire, les professionnels du tourisme, les porteurs de projets privés

Plan de financement prévisionnel (€):

Dépenses en euros	Nature	Montant total	dt éligible RR	
Favoriser le développement d'hébergements innovants	INV	200.000	200.000	
Développer la mise en marché de l'offre touristique	FCT	150.000	150.000	
Actions territoriales en cohérence avec la démarche transversale	FCT	50.000	50.000	
Total des dépenses	FCT	200.000	200.000	
Total des dépenses	INV	200.000	200.000	
Recettes en euros		Mt subventionnabi	Subv / Montan	Taux
Subvention RRA		400.000	120.000	30%
Total des subventions			120.000	
Auto-financement			280.000	70%
Total des recettes			400.000	

Pourcentage d'opérations prévues en investissement : 50%

Echéancier prévisionnel de mise en oeuvre :

2010 - 2015

Suivi et évaluation :

Réalisation du plan d'actions

Observations :